

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 934.296

Rails pour jouets d'enfants en pièces détachées.

M. CLAUDE-ANTOINE LARGE résidant en France (Seine).

Demandé le 20 septembre 1946, à 15^h 7^m, à Paris.

Délivré le 10 janvier 1948. — Publié le 18 mai 1948.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Les jouets sur rails, qu'ils soient mécaniques, électriques ou non, sont habituellement livrés avec un petit équipement de rails minimum très réduit.

5 Ces jouets perdent rapidement une grande partie de leur intérêt par la monotonie de leur emploi. Les accessoires complémentaires rails, croisements, qui donnent au jouet son véritable intérêt, sont chers, et particuliers à chaque modèle.

10 Le but de la présente invention, est de permettre à l'enfant d'établir lui-même comme cela, se passe dans la réalité, les voies et accessoires qu'il utilise, en employant des éléments simples préfabriqués.

15 Ces éléments permettent d'établir des voies d'écartement quelconque, à 2 ou 3 rails, dans le cas d'un train électrique. Ces accessoires restent utilisables quel que soit le modèle du jouet employé.

20 L'élément principal (fig. 1) est constitué par un rail *a*, en métal, ou toute autre matière, dont le profil est un V renversé. Ces rails peuvent être fixés sur la traverse *b* par des clous *c* dont la tête maintient la semelle du rail, comme cela se passe dans la réalité.

25 Un autre moyen, décrit à titre d'exemple, offre l'avantage d'une grande commodité d'emploi.

30 Les deux branches du V (fig. 2) constituant

le rail, font ressort suivant les flèches *d*. Les deux parties *e e'* de la semelle se placent dans une pièce *f* en acier à ressort. Un modèle de cette pièce *f* est représenté à titre d'exemple fig. 2. Les branches du V du rail sont maintenues par 35 les ailettes *g g*. Les extrémités *h* sont recourbées en forme de pince, de façon à venir serrer la traverse *i* indiquée en pointillé. La même pièce *f* simplifiée ou non par la suppression des pinces *h*, sert également à jonctionner bout à bout deux 40 rails, par leurs semelles, en les plaçant sous les ailettes *g*. Si, par construction, des rails portent comme jonction une goupille longitudinale, elle se logera dans le congé supérieur du rail représenté, quitte à ouvrir, ou à pincer ce congé, 45 suivant les dimensions de la goupille.

Les rails et traverses sont livrés en longueurs courantes de fabrication, et le soin de les débiter est laissé à l'utilisateur, ce qui constitue un jeu supplémentaire, grâce à l'utilisation de l'appareil de coupe représenté fig. 3, et d'une scie, réalisations représentées à titre d'exemple. 50

Cet appareil de coupe, fig. 3, se compose d'une plaque de base rectangulaire *j*, dont un bord *k* est rabattu pour prendre appui sur 55 l'angle d'une table, par exemple. Deux parties *ll* sont découpées et relevées en équerre, et portent un trait de scie *m m*, qui servira de guide à la lame de scie. Une rondelle *n* est découpée dans la base *j* avec un jeu suffisant pour qu'elle 60

puisse être remplacée et pivoter dans l'alvéole du découpage. Cette rondelle n porte sur un diamètre, un volet découpé et relevé o , sur lequel le rail, par son V , viendra se mettre à cheval, de façon à être maintenu, ou contre lequel on maintiendra la traverse à couper, grâce au volet découpé et relevé p . Des graduations q et un index r permettent d'obtenir l'inclinaison désirée. La fig. 4 représente, à titre d'exemple la scie, qui n'a rien de spécial, sinon sa forme simple et maniable.

On juge oiseux de décrire, même à titre d'exemple quelques-unes des nombreuses combinaisons que le matériel décrit permet de réaliser en voies d'un nombre quelconque de rails. Beaucoup sont évidentes, et leur nombre dépendra pour chacun de son imagination, et de son habileté.

Un point original est constitué par le fait que la construction des pièces décrites à titre d'exemple est réalisable sans aucune chute, donc avec la pleine utilisation du métal.

RÉSUMÉ.

Réalisation par l'utilisation de trois pièces simples : rail, patin, traverse, de voies et d'accessoires multiples de voies à 2, 3 rails ou plus, à écartement variable, pour jouets sur rails avec ou sans moteur électrique ou mécanique.

Construction d'accessoires nombreux par le façonnage de ces éléments avec un appareil de découpage.

Fabrication de ces pièces sans chute de métal.

CLAUDE-ANTOINE LARGE,
villa Lachapelle, 14. Bois-Colombes.

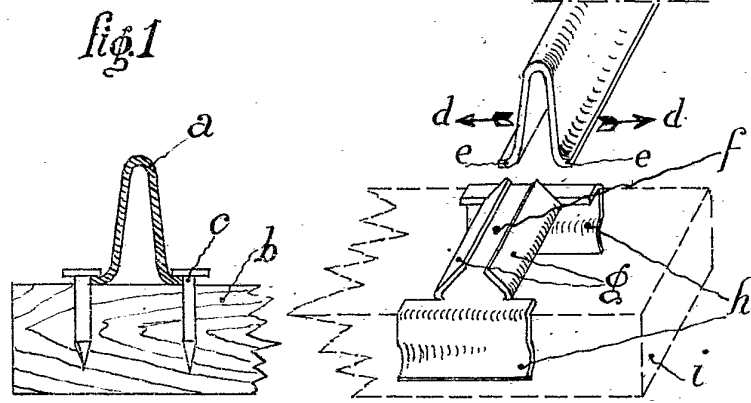


fig. 2

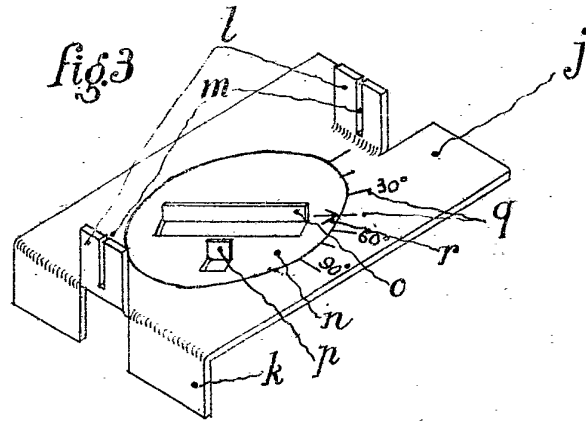


fig. 4

